

Mercredi 15 avril 2020 *Edition unique*

Presse Nationale

> Société



La Côte d'Ivoire a la capacité de produire plus de 8 millions de masques par mois

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a assuré, dans une interview, que l'Etat de Côte d'Ivoire a la possibilité de produire plus de 8 millions de masques par mois, avec les entreprises locales telles que Utexi/Cotivo, Uniwax, Ftg, Seritex, Tex-Cl, ... et des artisans locaux



COVID-19 : Le Premier Ministre soulage les comités départementaux de lutte du Gôh

Un peu plus de 7 millions de FCFA en kits de prévention sanitaire, constitués de 450 seaux à robinet pour lavage des mains, une centaine de paquets de savon en poudre, une vingtaine de cartons de savon liquide, une cinquantaine de cartons de cache-nez, du gel hydro-alcoolique et d'autres produits d'hygiène. Ces dons ont été remis le samedi 04 avril à Gagnoa par Joachim Djédjé Bagnon, président du conseil régional du Gôh, émissaire du Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly. Il a assuré que ces dons en produits sanitaires à travers le pays montrent l'engagement de l'Etat de Côte d'Ivoire et des autorités du pays, à ne pas « laisser mourir sa population » en cette période de pandémie de la maladie à Coronavirus.



Dernière heure : 12 nouveaux cas déclarés, hier

Hier, mardi 14 avril 2020, 12 nouveaux cas d'infection à COVID-19 ont été enregistrés sur 129 prélèvements, portant à 638, le nombre total de cas confirmés, 25 nouveaux guéris et 0 décès. Au total, nous enregistrons à ce jour 638 cas confirmés, 114 guéris et 6 décès. Le gouvernement à travers le Ministère de la Santé remercie et félicite tous les acteurs du système de santé, pour leur dévouement et leur professionnalisme dans la lutte contre cette pandémie.



Korhogo : Le Premier Ministre fait don à l'archidiocèse

« Ce soutien doit nous amener à respecter les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation de la maladie du Coronavirus, notamment l'hygiène corporelle, se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon. Il ne faut pas seulement utiliser le gel hydro-alcoolique, il faudrait, Monseigneur, au moment des cultes, même s'il n'y a pas beaucoup de fidèles, respecter la distance d'un mètre entre chacun. Nous devons respecter les mesures du gouvernement pour nous protéger contre cette maladie ». Le préfet de région du Poro, André Epkonon, a fait cette déclaration, le 7 avril 2020, à l'occasion de la remise de vivres et de non vivres du Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, à l'archidiocèse de Korhogo. Ce don était composé de 200 sacs de riz, 200 cartons de pâtes alimentaires, des cartons d'huile, etc.



Isolement du Grand Abidjan : 781 laissez-passer délivrés sur 2875 demandes

Au total, 781 laissez-passer sur un effectif de 2875 demandes ont été accordés par le ministère de la Sécurité et de la Protection civile depuis le 29 mars à minuit pour permettre à certaines personnes de sortir du Grand Abidjan, a annoncé le week-end dernier le porte-parole de la Police nationale, commissaire principal Bleu Charlemagne.



Baisse considérable des activités économiques dans le Gbêkê : Jean Claude Kouassi solidaire des populations

Dans l'élan de solidarité nationale face à la propagation du COVID-19, Jean-Claude Kouassi, ministre des Mines et de la Géologie, a décidé d'apporter son soutien aux populations des villages de sa région. Sensible

aux effets néfastes de la crise sanitaire sur lesdites populations, le ministre Jean Claude Kouassi a fait des dons composés de vivres, des seaux de lavage des mains, de gel hydro-alcoolique et de savon aux populations.



Télétravail / Modernisation de l'Administration et de l'innovation du service public : Les grands outils mis en place par Goudou Coffie

Le Télétravail apparaît comme une réalité au ministère de la Modernisation de l'administration et de l'innovation du service public, dirigé par Raymonde Goudou-Coffie. En effet, depuis janvier dernier, sous son impulsion, des outils ont été développés et soumis aux différentes directions. Il s'agit entre autres, de la Gestion électronique des documents (GED). Qui a pour but principal de vulgariser les nouvelles approches, pratiques, technologiques et nouveaux outils de prise en charge du patrimoine documentaire de toutes les structures dudit ministère.

> Culture



500 millions de FCFA pour soulager les artistes

Les arts et la culture sont au nombre des secteurs d'activité les plus sinistrés en cette période de crise sanitaire occasionnée par la maladie à Coronavirus. Pour soutenir les acteurs victimes de cette morosité généralisée, le gouvernement ivoirien a décidé de distribuer 500 millions de FCFA aux artistes affiliés au Bureau ivoirien du droit d'auteur (Burida) en guise de paiement anticipé des droits d'auteur et des droits voisins. Cette mesure a été rappelée hier par la ministre par intérim de la Culture et de la Francophonie, Raymonde Goudou-Coffie, le mardi 14 avril à Abidjan-Plateau lors du point de presse quotidien du gouvernement relatif à la pandémie à Coronavirus.

Vu sur le Net

> Economie



COVID-19 : Pourquoi la Côte d'Ivoire n'est pas sur la liste des pays bénéficiaires de l'allègement de la dette annoncé par le FMI

Pour leur permettre d'utiliser leurs ressources en vue de faire face efficacement au COVID-19, le Fonds monétaire international (Fmi) a décidé de procéder à une remise de dette à 25 pays dans le monde. Cette décision importante ne touche pas la Côte d'Ivoire. L'Etat ivoirien n'est pas éligible, en effet, à la remise de dette annoncée, parce que la décision prise par le Fmi concerne uniquement les pays dits « les plus pauvres et les plus vulnérables » au monde. La Côte d'Ivoire, première économie de la zone Uemoa, ne fait pas partie des pays les plus pauvres au monde. Du moins les 25 au bas du classement.



Le Groupe NSIA soutient la lutte contre le COVID-19 en Côte d'Ivoire

Le Groupe NSIA, par ses filiales ivoiriennes d'Assurances et Banque, procède à un don de matériel sanitaire d'une valeur de 60 250 000 FCFA pour accompagner la lutte contre la propagation du COVID-19 en Côte d'Ivoire. Ces fonds ont permis l'achat d'une ambulance médicalisée, d'un respirateur ambulant, de masques FFP2 à trois plis, de gants, de combinaisons, sur-blouses et de gel hydro-alcoolique. Ce matériel a été remis au Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique par la Fondation NSIA. (Source : NSIA)



Lutte contre la fuite des produits agricoles : 110 tonnes d'anacarde saisies, 11 personnes interpellées

Dans le cadre de la lutte contre la fuite des produits agricoles vers les pays voisins, les éléments de la brigade de sécurité rurale 1 de la Gendarmerie nationale ont saisi ce mardi 14 avril 2020, à 02 heures du matin, 110 tonnes d'anacarde. A en croire la Gendarmerie nationale, il s'agit de trois camions remorques chargés d'anacarde sur l'axe Presso-Ghana. La cargaison a été saisie sur cette voie alors que les documents de transferts précisent Abidjan comme destination. Outre les trois camions, deux véhicules personnels ont été saisis et 11 personnes interpellées. Ils ont été mis à la disposition de la brigade de gendarmerie d'Agnibilékrou.

> Société

Lutte contre le COVID-19 : les Clubs Rotary de Côte d'Ivoire font un don d'une valeur de 14 millions de francs CFA aux CHU



Les Clubs Rotary de Côte d'Ivoire ont procédé à la remise de don de matériels médicaux d'une valeur de 14 millions de francs CFA en soutien à la lutte contre le COVID-19. La remise symbolique s'est faite au cours d'une cérémonie ce mardi 14 avril 2020 au Chu de Cocody, à Abidjan. Destiné aux CHU de Cocody, Treichville et Bouaké, ce don est composé de thermomètres médicaux à infrarouge, de gel hydro-alcoolique, de solution Javel, des cache-nez, des bacs poubelle, des gants, de combinaison de bavette chirurgicale etc...



Des éléments des FACI dont un colonel arrêtés et emprisonnés pour racket et violence pendant le couvre-feu (TMA)

Quatre éléments des FACI, dont un colonel, déférés à la Mama (prison militaire) ce week-end pascal pour racket et violence sur la population pendant le couvre-feu, indique le Tribunal militaire d'Abidjan (TMA).



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.